



Fond Africain de  
Développement



(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

## **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

C\_DGTOA\_087

### **SELECTION D'UN BUREAU POUR L'AUDIT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE SANDINIERI – TANAFF – FRONTIERE GUINEE - BISSAU**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « L'AS » 19 Décembre 2025.
2. L'Etat du Sénégal a obtenu un financement du Fond Africain de Développement (FAD) afin de financer le Projet d'amélioration des corridors routier Bissau-Dakar Phase 1 **Aménagement et bitumage de la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau**. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère de Infrastructures a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds en vue de financer les prestations relatives à l'audit de performance environnementale et sociale du projet d'aménagement et de bitumage de la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau.
3. Les services prévus au titre de ce contrat sont : i) évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale du projet au cours d'une période déterminée eu égard aux exigences environnementales et sociales du FAD ; ii) évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale à la réglementation nationale ; iii) évaluer les Bonnes Pratiques Industrielles Internationales (BPII) relatives aux aménagements routiers; iv) évaluer de façon détaillée la performance des équipes du projet ainsi que l'effectivité de l'appui apporté par le Fonds ; vi) identifier les non conformités, les bonnes pratiques, ainsi que les lacunes, et recommander des mesures correctives et préventives .

**La durée du contrat pour les prestations d'audit sera de trente-six (36) mois avec une mission d'audit par an de trente (30) jours calendaires (y compris les visites de terrain).**

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les cabinets intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (qualification dans le domaine des prestations et références concernant l'exécution de contrats analogues d'envergure

équivalente, capacités techniques et de gestion, organisation technique et managériale, disponibilité de personnel qualifié, etc.)

Les cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Une liste restreinte des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera choisi selon la méthode « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) », conformément aux règles et procédures du Décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés Publics du Sénégal. La présélection se fera suivant la grille d'évaluation ci-après :

▪ **Qualification générale, (noté sur 20 points) :**

**Nombre d'années d'expérience générale du candidat (N) noté sur 20 points**

- N supérieur ou égal à 10 ans = 20 points ;
- N entre 5 et 10 ans = 10 points ;
- N inférieur ou égal à 05 ans = 00 point.

▪ **Expérience du bureau dans l'exécution de prestations de nature et d'envergure équivalente notée sur 45 points :**

Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (à partir de 2016) en tant que cabinet au moins trois (03) missions d'audit de performance environnementale et sociale : (notée sur quarante-cinq (45) points ; soit quinze (15) points par mission)

Ces projets devront être justifiés **obligatoirement** par les attestations de services faits produites par les clients bénéficiaires.

▪ **Organisation technique et managériale noté sur 10 points**

- Note de présentation du cabinet : 03 points
- Organisation du cabinet : 03 points
- Définition des postes : 04 points

▪ **Qualifications du personnel permanent du candidat noté sur 25 points :** le candidat devra disposer d'un personnel permanent composé au minimum d'experts suivants :

✓ **Expert en évaluation environnementale noté sur 07 points :**

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4) dans les domaines des sciences environnementales, géographiques ou équivalent avec une formation ou expérience complémentaire en évaluation environnementale et sociale.

✓ **Expert social noté sur 06 points**

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4) en environnement, en sciences sociales ou équivalent avec une formation ou expérience complémentaire en évaluation environnementale et sociale.

✓ **Un expert en HSE noté sur 06 points**

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4) en Hygiène, Santé et Environnement ou équivalent avec une formation ou expérience complémentaire en évaluation environnementale et sociale.

✓ **Un expert en base de données noté sur 06 points**

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4) en géographie, en

géomatique, en informatique en SIG ou équivalent.

Le nombre minimum de points requis est de **soixante-quinze (75)**.

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 09 h et 17 h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue x David DIOP, Fann Résidence Dakar.**

**Tel : (+221) 33 869 07 51**

**Fax : (+221) 33 864 63 50**

**E-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) , [mka@ageroute.sn](mailto:mka@ageroute.sn)  
[sbadji@ageroute.sn](mailto:sbadji@ageroute.sn).**

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Direction de Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **05 mai 2026 à 11h 00mn** précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la réalisation de l'audit de performance environnementale et sociale du projet d'aménagement et de bitumage de la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau**»

**NB : la langue de travail est le français ;**

Le Directeur Général

Moustapha FALL